



## SAISON DE CHASSE 2011/2012

Cette année, le quota attribué sur le territoire de chasse de Cuy a été atteint pour les lièvres, mais pas pour les chevreuils et les sangliers (pourtant, il n'en manque pas !). Beaucoup ont été levés, vus et tirés mais en vain... La perdrix grise a presque disparu du territoire. La population pour le reste du gibier reste inchangée.



Un effort a été fait cette saison pour la prise des nuisibles (pies, ragondins, renards) qui causent des dégâts dans les cultures et sont de réels prédateurs pour les autres gibiers.



**Parlons des sangliers** qui sont de plus en plus chassés. Depuis les années 80, le sanglier accède au statut de gibier à part entière qui pour les autres usagers de la nature demeure plus que jamais un nuisible et qui pour le chasseur mérite une gestion spécifique. Donc le sanglier, de plus en plus nombreux, est de plus en plus chassé. La chasse au sanglier prend le pas sur celle du petit gibier dont les populations régressent.

C'est un vrai phénomène écologique.

De plus en plus chassé, les sangliers vieillissent de moins en moins. Un sanglier pourrait vivre de quinze à vingt ans. En réalité, sa longévité dépasse rarement les cinq à dix ans. La fécondité du sanglier est très supérieure à celle des autres grands gibiers. La laie met bas de deux à huit marcassins avec deux portées par an. Cette situation peut expliquer l'accroissement de la population occasionnant des dégâts dans les cultures. Il importe de stabiliser le niveau de la population pour éviter certains débordements ce qui nécessite une chasse raisonnée et maîtrisée.



Le terme « cochon » qui désigne souvent le sanglier est une incongruité. Suralimenté et sédentarisé, il n'est plus un gibier mais une bête d'élevage. Celle-ci ne se chasse pas, elle s'abat...

**DES SANGLIERS ENTRENT DANS  
UNE BIJOUTERIE ET SONT  
CHASSES PAR LA GERANTE ...**

Marc SYLVESTRE

